

Une couverture prévoyance adaptée au départ de l'entreprise ?

Si vous arrivez à l'âge de la retraite, ou si vous êtes retraité, c'est l'occasion de mettre à plat vos besoins en matière de santé pour choisir une mutuelle adaptée et de préparer l'avenir en protégeant vos proches.

Nous ne sommes pas égaux en matière de santé. L'hérédité, les modes et conditions de vie influent sur notre santé et donc sur nos besoins en matière de couverture. Cependant nous partageons tous, à différents degrés, des problèmes de vue, d'audition, de dos ou de hanche, que l'on observe avec l'avancée de l'âge, et qui représentent d'importants frais médicaux. Il convient donc de bien se protéger.

Comment bien choisir votre mutuelle santé ?

Faire un point sur ses besoins

Dents fragiles, vue qui nécessite des verres progressifs ou déplacements qui deviennent douloureux, ce sont bien vos besoins qui vont déterminer l'importance de votre niveau de garanties. Etablissez le montant mensuel que vous souhaitez consacrer à votre mutuelle et évaluez le coût de votre « reste à charge » en matière de santé que vous pouvez intégrer dans votre budget hors mutuelle. Si un déséquilibre naît entre le coût de votre « reste à charge » évalué et votre budget santé, il est peut-être plus judicieux d'augmenter votre budget santé.

Dans l'entreprise où vous terminez votre carrière, vous bénéficiez d'une complémentaire santé collective KLESIA. Ce contrat collectif a été pensé pour vos besoins d'actifs. Il est important désormais de penser à vous, votre existence de jeune retraité, et réfléchir sereinement aux besoins de santé de cette nouvelle vie. Et vous avez de bonnes raisons de rester parmi nous.

Renforcer ses garanties

Pour chaque poste de soins, certaines mutuelles permettent de renforcer des garanties spécifiques. Vous pouvez ainsi adapter les niveaux de remboursement à vos besoins. De même, certains frais n'étant pas pris en charge par la Sécurité sociale, il est pertinent de vérifier – sur ceux qui vous intéressent (chambre individuelle en cas d'hospitalisation par exemple ou séance de médecine douce) – si la mutuelle les rembourse en partie ou intégralement.

Prendre en compte les services proposés

Enfin, il est possible d'accéder à des services qui sont d'une utilité rassurante : éviter l'avance de frais, bénéficier de tarifs négociés grâce à des réseaux de soins, consulter un médecin 7j/7 24h/24 à distance ou encore des services d'assistance en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile (portage des médicaments, livraison des courses, aide -ménagère...). Ces petits plus font souvent la différence.

Comment protéger l'avenir de votre famille ?

Assurez-vous un avenir plus serein

Lorsque vous étiez en activité, votre employeur vous a protégé avec un contrat prévoyance obligatoire. En cas de décès, votre famille bénéficiait d'un capital. Cette couverture n'est plus effective lors du départ en retraite.

Le décès a bien évidemment des conséquences financières pour vos proches. Il est donc important de souscrire un contrat capital décès dès le départ à la retraite pour garantir le versement d'une aide financière afin de régler les frais d'obsèques ou payer les dépenses courantes après le décès. Ce capital peut aussi être transmis à un proche que vous aidez financièrement ou matériellement pour lui permettre de faire face à cette situation difficile.

A vous de jouer pour faire le bon choix !